22 juin 2015 -11:53

Nombre record de demandes d'allocations émanant de personnes handicapées

659.000 Belges au total sont titulaires d'une reconnaissance de leur handicap par le SPF. En vertu de cette reconnaissance, ils peuvent, sous certaines conditions, percevoir une allocation de remplacement de revenus/allocation d'intégration (pour les adultes de 21 à 65 ans) ou une allocation pour l'aide aux personnes âgées (pour les personnes de plus de 65 ans). Cette reconnaissance peut également donner droit au bénéfice de toutes sortes de mesures auprès d'autres instances, telles que le tarif social gaz et électricité, le tarif téléphonique social, des réductions fiscales, …

Le SPF délivre également des cartes de stationnement à des personnes qui ont de sérieuses difficultés à se déplacer en raison de leur handicap ainsi que des cartes de réduction sur les transports en commun pour les personnes aveugles et malvoyantes.

Nombre record de demandes d'allocations

En 2014, 201.985 personnes ont introduit une demande d'allocation auprès du SPF, ce qui représente un record absolu. En ce qui concerne l'allocation de remplacement de revenus/l'allocation d'intégration, le nombre des demandes a atteint 111.120, soit 10% de plus qu'en 2013 et 39% de plus qu'en 2010. En ce qui concerne l'allocation pour l'aide aux personnes âgées, le nombre des demandes s'est élevé à 81.030, soit 1% de plus qu'en 2013 et 7% de plus qu'en 2010.

Ces demandes ont donné lieu, dans 49% des cas, à l'octroi effectif d'une allocation. Ce sont au total 326.072 Belges qui bénéficient d'une allocation, c'est-à-dire 6% de plus qu'en 2010.

Aucune étude n'a encore été menée à propos des raisons de cette augmentation du nombre de demandes. Il semble toutefois que le vieillissement de la population joue un rôle à cet égard : alors que le nombre de bénéficiaires d'une allocation a augmenté de 30,8% au cours des dix dernières années, le nombre de personnes de plus de 80 ans bénéficiant d'une allocation a augmenté de 51,4%. En 2014, ces personnes représentait plus d'un tiers du nombre total des bénéficiaires (33,5%).

L'an dernier, les dépenses totales en termes d'allocations ont atteint 1,91 milliard d'euros (2% de plus qu'en 2013 et 9% de plus qu'en 2010).

Un nombre jusqu'ici inégalé de cartes de stationnement délivrées

En 2014, le SPF a délivré un nombre record de cartes de stationnement : 71.222, c'est-à-dire 12% de plus qu'en 2013 et 20% de plus qu'en 2010. Ce sont au total 364.749 Belges qui sont titulaires de cette carte.

Une coopération plus intensive au sein du secteur social

En Belgique, les compétences relatives aux mesures en faveur des personnes handicapées sont réparties entre différents niveaux de pouvoir. Afin de réduire les charges administratives relatives aux personnes handicapées, nous unissons nos forces à celles d'autres acteurs du secteur social. Voici quelques exemples :

- En collaboration avec l'ONEM et les services de l'emploi, nous avons ainsi traité en priorité les dossiers

de personnes à qui nous octroyons une allocation et qui ont perdu leur allocation d'intégration suite à l'instauration de la mesure visant à limiter celle-ci à 3 ans. Dans ce cadre, nous avons vérifié si l'allocation devait être recalculée ou non.

- Depuis la fin de l'année 2103, les mutuelles peuvent également enregistrer des demandes auprès de notre SPF. A présent, ces demandes sont introduites pour un tiers via les mutuelles.
- Nous recourons aux échanges électroniques de données avec d'autres instances pour l'octroi automatique de droits, comme c'est déjà aujourd'hui le cas en ce qui concerne le tarif social gaz et électricité.

Découvrez le rapport annuel 2014 de la DG Personnes handicapées : http://www.handicap.fgov.be/sites/5030.fedimbo.belgium.be/files/explorer/fr/rapport-annuel-2014.pdf.

Pour obtenir de plus amples informations

Barbara de Clippel | porte-parole du SPF Sécurité sociale
0473 13 13 29 | press@minsoc.fed.be

Luc Demullier| porte-parole de la Secrétaire d'Etat Elke Sleurs
0470 71 61 36 | luc.demullier@elkesleurs.fed.be

Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale
Centre Administratif Botanique - Finance Tower
Boulevard du Jardin botanique 50/100
1000 Bruxelles
Belgique
https://www.socialsecurity.belgium.be

Evelien De Vos
+32 473 13 13 29
press@minsoc.fed.be

.be
© 2020 - news.belgium.be